

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

## **Cours du premier semestre**

### **Introduction :**

Le monde d'aujourd'hui est soumis à de profondes mutations engendrées par la fulgurante avancée scientifique et technique marquée notamment par le développement des moyens de communications. La planète est devenue comme un petit village où les gens sont amenés à faire des échanges. Dans ce cadre, les besoins en matière de langue deviennent de plus en plus grandissants. Les nations du monde se trouvent dès lors contraintes de faciliter la communication par l'apprentissage des langues notamment étrangères de manière à favoriser les échanges économiques, politiques, .... Désormais, l'institution scolaire et universitaire est devenue le terrain privilégié pour la mise en œuvre de méthodologies d'enseignement des langues. Pour ce faire, pédagogues et didacticiens œuvrent dans la perspective de promouvoir les méthodologies d'enseignement apprentissages des langues répondant aux besoins du terrain. Un champ de recherche de recherche commence donc à connaître un engouement particulier : la didactique des langues.

Traditionnellement, la didactique des langues se préoccupait des difficultés des enfants scolarisés. Diverses théories et méthodologies se sont succédé pour pallier à leurs difficultés. La diversité des publics et des besoins en matière de langue conduit les chercheurs et les didacticiens à élaborer des méthodologies adaptées suivant les besoins de chaque public. C'est pourquoi l'enseignement du français a déjà connu diverses appellations suivant les contextes : FLM, FLS, FLE. En effet, le statut occupé par la langue au sein d'un pays est en relation étroite avec les démarches à entreprendre pour l'enseigner. Les locuteurs ayant le français pour langue maternelle, ceux qui l'ont comme langue seconde et ceux qui l'ont comme langue étrangère ne manifestent en réalité pas les mêmes besoins en matière de langue. Pour les deux premiers cas, le français est utilisé comme moyen de connaissance,

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

autrement dit, la langue est utilisée pour l'apprentissage des connaissances relevant de différents domaines : mathématiques, histoire, médecine, physique, ....

Mais à partir des années 50, nous assistons à un renouveau notamment dans le domaine de l'enseignement des langues. En effet, à partir de cette période un nouveau public adulte apparaît avec des difficultés particulières différentes de celles des enfants scolarisés. Il s'agit notamment des étudiants spécialisés dans un domaine scientifique et manifestant un besoin de renforcement linguistique de manière à faciliter l'apprentissage des connaissances de spécialité. Il s'agit dès lors de développer une compétence linguistique dans un domaine précis de connaissance. Le français général n'arrive donc plus à satisfaire les besoins d'un public en quête d'apprentissage ciblé et en étroite relation avec la spécialité. L'enseignement du français va alors connaître un bouleversement méthodologique. C'est dans cette perspective que s'inscrivent *les langues de spécialité* qui ont connu beaucoup d'évolution dans le but de remédier aux difficultés de ce nouveau public. Diverses conceptions ont alors vu le jour et se sont succédé afin de remédier aux difficultés d'apprentissage des langues de ce public adulte.

## **1. Généralités :**

### **1.1.Définition : Qu'est-ce qu'une langue de spécialité ?**

Il est difficile de cerner avec précision la notion de « langue de spécialité » d'autant plus que les chercheurs n'arrivent pas à s'entendre sur la définition, voire sur l'appellation à donner. Les appellations sont, en effet, multiples et variées suivant les chercheurs : langue de spécialité, langues de spécialités, langues spécialisées, vocabulaire scientifique, .... Il n'y a, à cet effet, pas de consensus entre les chercheurs ni sur l'appellation ni sur la définition.

Galisson et Coste définissent la langue de spécialité de manière générale comme : « *une expression générique pour désigner les langues utilisées dans les situations de*

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

*communication qui impliquent la transmission d'une information relevant d'un champ d'expérience particulier » (1976, 511)*

Pour Lerat : « *c'est une langue naturelle considérée en tant que vecteur de connaissances spécialisées* » (Lerat, 1995 : 20)

Dubois, quant à lui, la définit comme « *un sous-système linguistique tel qu'il rassemble des spécificités linguistiques d'un domaine particulier* » (Dubois, 2001 : 40).

Cabré, quant à elle, insiste sur l'aspect terminologique des langues de spécialité : « *Les langues de spécialité sont les instruments de base de la communication entre spécialistes. La terminologie est l'aspect le plus important qui différencie non seulement les langues de spécialité de la langue générale, mais également les différentes langues de spécialité.* » (Cabre, 1998: 90)

Ces différentes définitions reflètent les diverses perspectives adoptées par les chercheurs pour donner une définition à la notion de langue de spécialité. Elles témoignent donc de la difficulté à donner une définition consensuelle. Cependant, elles se rejoignent sur deux points principaux, à savoir le domaine de spécialité et les spécificités linguistiques ou discursives.

D'une manière générale, on peut donc dire que la langue de spécialité n'est pas une langue à part mais elle est l'utilisation particulière d'une langue naturelle ou de la langue générale comme vecteur de connaissances spécialisées. Mais dans ce cas quelle relation existe entre langue commune et langue de spécialité ?

## **1.2. Distinction importante : langue commune et langue de spécialité**

Parler de la langue de spécialité nous amène à parler de la langue commune dont elle constitue l'utilisation particulière. C'est pourquoi il est important de mettre tout d'abord en évidence la notion de langue commune pour mieux saisir celle de langue de spécialité.

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

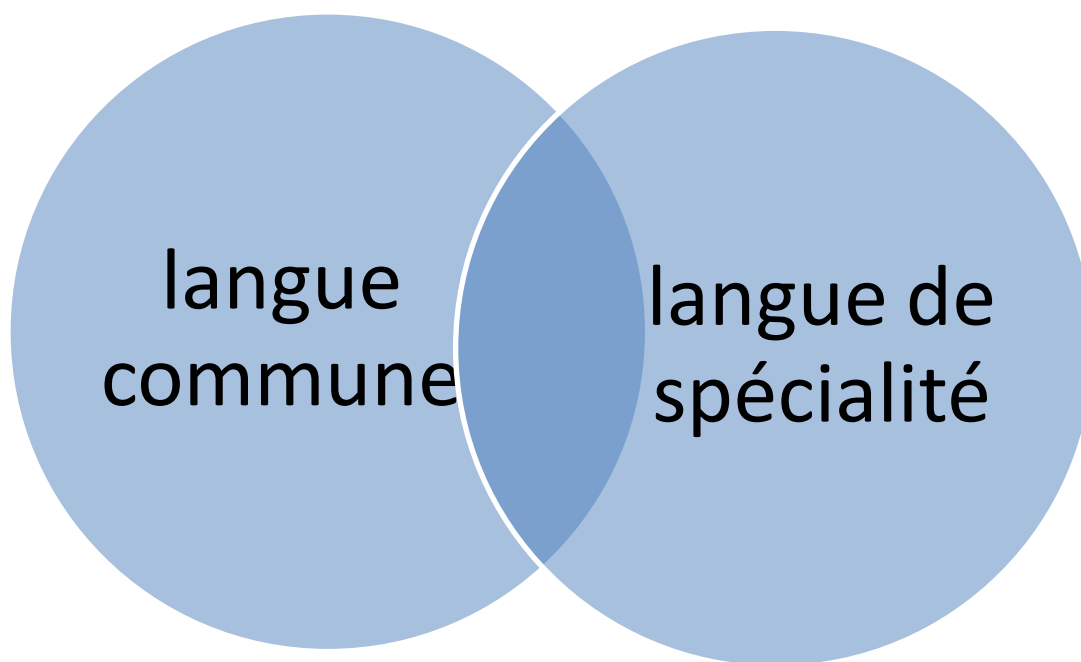
*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

Dubois fait la distinction entre trois notions : langue commune, langue de spécialité et langue générale. Ainsi pour lui la langue commune désigne la langue non marquée, non spécialisée, autrement dit, la langue de l'usage quotidien. Entre les deux existe un rapport d'intersection. Quant à la langue générale, elle désigne l'ensemble de la langue commune et de la langue de spécialité.

## **Langue générale**



Chez Rondeau (1983), les langues de spécialités sont surtout liées au **lexique**. L'auteur souligne la perméabilité des frontières entre langue commune et langue de spécialité d'une part ; et entre langue de spécialité et différents domaines d'autre part. Il y a donc mobilité des termes entre les deux langues. Ainsi, le mot acquiert un sens plus large dès qu'il passe d'une langue de spécialité à une langue commune et il devient monosémique dès lors que l'on va

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

dans le sens inverse. Il y a donc l'idée d'étirement du sens (Mackintosh, 2000 : 199) (Pavel, 1991 : 44). A cet effet, d'un point de vue **sémantique**, les langues de spécialités sont marquées par la monosémie qui est primordiale en terminologie notamment quand on se situe dans les sphères du vocabulaire ultra-spécialisé. Cependant, l'emploi des termes dans le discours les expose à la polysémie. « Lorsqu'il est repris par la langue générale, un terme adopte un sens plus large que lorsqu'il est confiné à un domaine spécialisé » (Meyer et Mackintosh, 2000 :199). L'univocité terme-notion à laquelle les terminologues sont attachés est rarement respectée dans le discours commun. La mobilité des termes se ferait donc au prix d'une altération de sens. Cette altération se produit avec un gain de signification quand on va de la langue de spécialité à la langue commune (il y a métaphore ou glissement de sens et interprétations). Elle se produit avec réduction de significations en passant de la langue commune à la langue de spécialité. « Les mots de la langue commune acquièrent un sens restreint ou spécialisé en passant dans l'usage d'un groupe particulier, et inversement, ils élargissent leur sens, deviennent plus généraux lorsqu'ils sont adoptés par un cercle plus étendu, de sorte que la généralité d'un sens est souvent proportionnelle à l'étendue du groupe qui l'emploie » (Pavel, 1991 :44).

Il y a aussi la question du nombre de locuteurs qui diminue à mesure que l'on va vers une langue de spécialité (Rondeau, 1983 : 24). En effet, le nombre de locuteurs diminue à mesure que l'on va vers un domaine de spécialité mais il n'y a pas de frontière étanche entre la langue commune et la langue de spécialité. C'est pourquoi les chercheurs introduisent les notions d'initiés et de zone mitoyenne pour faire allusion à cette continuité. Le terme initié est utilisé par les chercheurs notamment quand ils parlent des domaines ultra-spécialisés. En effet, comme le dit Lerat, le vocabulaire ultra-spécialisé ou jargon constitue une barrière entre les initiés et les non-initiés du domaine. Les non-initiés ont accès à la zone mitoyenne des langues de spécialité (Rondeau, 1983), autrement dit à la zone centrale située à l'intermédiaire de la langue commune et de la langue de spécialité dans laquelle on fait appel à une langue de

*Faculté des Lettres et des Langues*

*Département de Langue et Littérature françaises*

*Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)*

*Niveau : L3*

*Enseignant : Belghoul*

vulgarisation. Il existe donc des degrés de spécialisation dans les langues de spécialité. Entre langue commune et langue de spécialité, il y a une différence de degré (Cabré, 1998 : 112).

De ces différentes définitions découlent deux grandes différences entre langue commune et langue de spécialité : la situation d'utilisation et le type d'information.

Cabré distingue les langues de spécialité principalement au niveau de trois aspects :

- Les langues de spécialité sont constituées de règles et d'unités spécifiques. Mais dans ce cas se pose la question de la frontière entre les deux.
- Une langue de spécialité est une simple variante de la langue générale, voire une simple variante lexicale. Conception restrictive dans la mesure où le vocabulaire à lui seul ne peut suffire à décrire une langue de spécialité.
- La langue de spécialité est un sous-ensemble de la langue générale. Elle entretient une relation d'inclusion avec la langue générale et une relation d'intersection avec la langue commune.

## **2. Aperçu historique**

La langue de spécialité n'est pas une notion émergée de nulle part. Elle est le résultat de recherches et travaux en didactiques des langues visant à répondre aux besoins d'apprentissage d'un public adulte universitaire ou professionnel spécialisé dans un domaine scientifique ou technique. Cette réflexion a évolué au fil du temps suivant des appellations différentes en variant contenus et méthodes. Pour mieux cerner la notion de langue de spécialité, il est donc nécessaire de retracer son évolution historique.

### **2.1. Le français scientifique et technique (FST)**

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Littérature françaises

Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)

Niveau : L3

Enseignant : Belghoul

Le FST constitue la première appellation visant à enseigner le français de spécialité, autrement dit, le français non général. Cette émergence à partir de la fin des années 50 est très fortement liée à une volonté politique du ministère des affaires étrangères (MAE) confronté à la poussée de l'anglais notamment dans les anciennes colonies. « *La désignation FST résulte d'une décision politique datant de la fin des années 1950, prise dans un contexte de défense des intérêts économiques de la France, de son influence géopolitique (en particulier dans les pays en voie de développement, dont les ex colonies françaises* » (Holtzer, 2004 : 15).

Le FST s'inscrit dans une perspective terminologique dans la mesure où l'accent est mis sur l'enseignement apprentissage du lexique comme moyen d'entrée centrale dans la spécialité. Il prend comme cadre les méthodologies structuralistes mettant l'accent sur le contenu notamment les méthodologies SGAV qui s'appuient sur le français fondamental. Le FST a donné lieu à plusieurs recherches qui ont conduit à la publication d'ouvrages comme « *Le vocabulaire général d'orientation scientifique* » de Phal publié en 1971 et le *Français scientifique et technique, Vocabulaire d'initiation aux études agronomiques ; Vocabulaire d'initiation à la critique et à l'explication littéraire ; Vocabulaire d'initiation à la vie politique ; Vocabulaire d'initiation à la géologie*. Les instigateurs de ce type d'enseignement présentent d'abord un vocabulaire scientifique commun à toutes les spécialités pour les étudiants désirant poursuivre des études spécialisées puis un vocabulaire dans la spécialité.

Le postulat des chercheurs est le suivant : de la même manière on a réussi à dégager le français fondamental d'un corpus de langue parlée on pourra dégager le VGOS d'un corpus de textes scientifiques.

Dans le cas du FST basé sur les méthodologies SGAV, on distingue un enseignement apprentissage du français à trois niveaux :

- Niveau I : les bases de la langue usuelle

Faculté des Lettres et des Langues

Département de Langue et Littérature françaises

Module : Introduction aux Langues de Spécialités (ILS)

Niveau : L3

Enseignant : Belghoul

- Niveau II : le français de tronc commun scientifique VGOS (*Vocabulaire Général d'Orientation Scientifique*),
- Niveau III (perfectionnement) : vocabulaire d'initiation par discipline : VGOM (*Vocabulaire Général d'Orientation Médicale*, VIEM (*Vocabulaire d'Initiation aux Etudes Agronomiques...*

La perspective terminologique adoptée par le FST va progressivement céder la place à une perspective discursive. En effet, à partir des années 70, des études se sont intéressées au discours spécialisé et ont tenté de mettre en évidence les spécificités du discours scientifique.

## **2.2. Le français de spécialité (FS) :**

Le français de spécialité constitue la première méthode de français à des publics scientifiques dans une perspective universitaire ou professionnelle. Ces méthodes, comme leur nom l'indique mettent l'accent sur une spécialité (français médical, français juridique, ...) ou sur un domaine professionnel (tourisme, affaires, banques, ...). Pour remédier à l'étroitesse de la notion de langue de spécialité mettant l'accent sur le lexique et certaines tournures grammaticales, on parle désormais de langues spécialisées.

Mais cette appellation ne tardera pas à être victime de sa largeur en raison de la largeur des domaines de spécialité et de l'incapacité de la notion à tout rassembler sous la même étiquette. « *LSP pose en effet de nombreux problèmes en raison de la multiplicité des catégories de langues regroupées sous cette étiquette. On a l'image d'un champ éclaté, aux limites de plus en plus floues et aux découpages internes incertains.* » (Holtzer, 2004). Le français de spécialité montre ses limites aussi devant la distinction sur le plan linguistique de certains domaines très proches (économie/affaires) et la distinction entre la langue de spécialité et la langue générale. L'appellation français de spécialité finira donc par être remise en cause.